

## Plus d'ambition pour les élèves ?

- Les horaires disciplinaires sont attaqués : 486 heures d'enseignements disciplinaires disparaissent sur l'ensemble du cursus.
- Les langues anciennes sont sacrifiées, Latin et Grec disparaissent et sont remplacés par la possibilité d'un EPI « langues et cultures de l'Antiquité ».
- L'apprentissage d'une seconde langue n'est pas du tout valorisé. Certes, il est possible de commencer la LV2 dès la cinquième, mais on supprime les classes bilangues et on retire une demi-heure à l'enseignement de la LV2 en 4ème et en 3ème.
- Des binômes de collègues seront forcés à s'entendre pour faire des EPI improbables et artificiels.

## Une réforme « plus égalitaire » ?

- Le projet ne prévoit pas de diminution des effectifs par classe.
- L'accompagnement personnalisé, c'est une classe entière à prendre en charge pour un suivi individuel : une vaste blague !
- Les EPI vont permettre de faire encore plus d'élitisme. Chaque collège ayant sa propre grille horaire et ses propres EPI, le fossé va se creuser encore plus entre les établissements.



## La CGT Éduc'Action propose et revendique :

- Un nombre maximal de 20 élèves par classe et 15 en Éducation prioritaire ;
- Des personnels en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (AED, CPE, COP, personnels administratifs, personnels de laboratoire, personnels de santé et sociaux) ;
- Des moyens pour travailler en groupes à effectifs réduits, avec un cadrage national ;
- Un temps de service abaissé à 16 h pour les certifiés et 14 h pour les agrégés.

## C.C.F EN LYCÉE PROFESSIONNEL Un revirement qui donne le tournis !

Au lieu de confirmer la bien mauvaise nouvelle du passage en CCF (contrôle en cours de formation) du français et de l'histoire-géographie pour le « BEP » dès la rentrée prochaine en classe de seconde, nous venons d'apprendre que le ministère a décidé de différer cette transformation de l'épreuve dans l'attente, notamment, d'une réflexion plus globale sur l'évaluation dans l'enseignement professionnel et sur le CCf. Pour le moment, l'épreuve ponctuelle est maintenue telle qu'elle est, du moins pour la rentrée 2015.

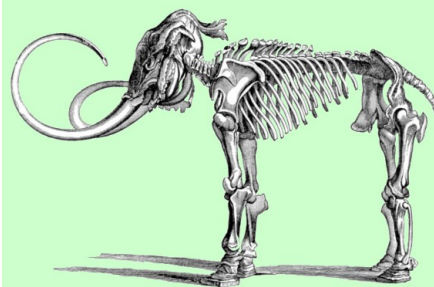
Notre première réaction est malgré tout le soulagement : la CGT Éduc'Action s'est toujours prononcée clairement contre le CCF et sa généralisation. Tout au long de l'année, les collègues pestent contre la lourdeur des CCF et dénoncent des diplômés « maison » : les PLP lettres-histoire n'ont donc aucune envie de subir le même sort ni les mêmes pressions pour surnoter. La seconde réaction est l'agacement à l'égard des revirements ministériels.

Depuis plus d'un an, les annonces contradictoires se succèdent sur les CCF et sur la question des PFMP qui auraient dû passer à 18 semaines sur 3 ans, sans que cela ne se produise au final. Enfin, la vigilance s'impose. En effet, le ministère dit réfléchir plus globalement sur les CCF et sur l'évaluation dans l'enseignement professionnel, mais quelles sont ses intentions : supprimer les notes en LP ? Généraliser l'évaluation par compétences ? Instaurer le contrôle continu ? Passer au 100% CCF ? Ce qui est sûr, c'est que le ministère aura avant tout en tête des considérations budgétaires, ainsi que le souci de satisfaire aux desiderata du patronat.



## DES AFFAIRES À SUIVRE :

Pour faire suite à la décision du Conseil des ministres du 27 mai dernier, Monsieur Jean-Jacques Pollet, Recteur de l'académie de Lille pourtant âgé de 66 ans, vient de rempiler pour une année supplémentaire à compter du 30 mai 2015. Même si le décret du 28 mai 2015 qui proclame cette nouvelle ne le précise pas, cette nomination doit permettre à Monsieur Pollet de finaliser la fusion des académies de Lille et d'Amiens.



Par ailleurs, le 28 mai dernier, Monsieur Pollet a réuni dans les locaux du rectorat l'ensemble des chefs d'établissements des Lycées de notre académie pour

leur annoncer qu'il s'apprêtait à supprimer l'ensemble des HSA mis en réserve dans les établissements lors du vote de la répartition de la Dotation Horaire Globale en février. Il leur a précisé également qu'à partir de la rentrée prochaine, pour les professeurs, seules seront comptabilisées les heures de face à face pédagogique, et qu'en conséquence les "heures perdues" pour l'organisation des examens blancs, des devoirs ... devront être récupérées !



**Éduc'Action 62**

**63, rue René Lanoy Lens 62300**

☎ 03.21.78.99.06

✉ 62@cgteduc-lille.org

Site : <http://www.sdencgt62.org>